



Mesdames, Messieurs,

Vous allez lire ci-joint notre manifeste. Pour certains ce texte élaboré au mois de mai 2020 a déjà été relayé par la presse écrite locale que nous remercions encore une fois. Aujourd'hui, ce document paraît sur le support d'ile2re.info pour parfaire la diffusion de ce texte. Nous l'en remercions également.

Manifeste pour une politique agricole et alimentaire durables sur l'île de Ré

Notre collectif citoyen **Action Environnement** lance ce manifeste. Nous œuvrons pour une écologie pragmatique par des actions sur le terrain en particulier pour l'élimination des déchets plastique agricoles et autres sur Sainte Marie De Ré. Nous sommes aussi très largement engagés dans le développement durable : faire en sorte que les terres agricoles de notre île soient préservées et qu'elles puissent pour les générations actuelle et futures être un modèle de production locale et d'autonomie alimentaire.

Action Environnement c'est au départ un groupe de voisins préoccupés par cette terre de proximité lieu de vie.

Toutes les actions que nous menons sur le terrain depuis deux années cherchent à fédérer tous les acteurs locaux, pour essayer d'entraîner le plus grand nombre dans cet élan écologique. « Je porte la responsabilité du bien être de la nature qui m'entoure. »

Plus généralement les constats actuels sont cruels et sans appel. Ils démontrent en agriculture, l'impasse où nous mène la monoculture intensive à finalité exportatrice. Il s'agit donc d'aller au-delà d'une agriculture construite pour l'essentiel autour de la promotion touristique de notre territoire et d'engager localement et très rapidement une politique communautaire volontariste vers le développement durable et nourricier basée sur son agriculture. Car l'île, riche de nombreux agriculteurs, a tous les atouts pour développer une pratique agricole de polyculture vivrière, diversifiée, de consommation locale, favorable à la biodiversité, en un mot être confiant sur nos capacités à faire face aux changements futurs.

De la même façon que le restaurateur travaille en binôme avec son agriculteur producteur, faisons en sorte que chaque rhétais se sente en binôme avec par exemple son maraîcher. Le légume que nous mettons dans notre assiette doit donner du sens à la saisonnalité et créer du lien social.

L'île d'Oléron notre chère voisine est entrée dans cette voie, leur CdC est en train de porter un projet de PAT (Projet Alimentaire Territorial) qui sera abouti en 2022 , elle a mis en place une chargée de mission circuits courts. Elle a également ouvert un « groupement d'achat » qui recense les producteurs locaux et organise les collectes.

Nous demandons aux élus de notre Communauté de Communes les engagements suivants :

- Accompagner l'évolution des pratiques agricoles et leurs adaptations au changement climatique via l'agriculture de proximité et biologique.
- Favoriser les installations et accueillir de nouveaux porteurs de projets.
- Faire émerger des circuits courts et envisager un projet alimentaire territorial (PAT).
- Mettre en place un projet pédagogique d'éducation à l'agriculture durable avec les écoles et les habitants.
- Inscrire la priorité alimentaire dans les textes qui organisent le territoire (statuts de la CdC, SCOT, PLUI).

En 2013, il s'est constitué un groupe de travail, le GDAD (Groupement De Développement pour une Agriculture Durable). Ce dernier a produit un mémoire analytique et prospectif de l'activité agricole pour notre île de Ré. Ce document remarquable nous a servi de base de réflexion et nous a permis d'extraire quelques chiffres qui nous paraissent significatifs (<https://cdciledere.fr/association/gdad-groupement-de-developpement-pour-une-agriculture-durable>), Trois chiffres retiennent notre attention :

Il existe dans l'île 2727 ha en zone agricole à protéger.

1530 ha sont utilisés essentiellement en monocultures, pomme de terre et vigne avec un peu de maraîchage et autres. Il reste donc 1197 ha disponibles (en terre sableuse et argilo-calcaire)

La gestion de l'eau sera primordiale, la culture maraîchère étant grandement dépendante de cette ressource (77 ha sur la commune de Sainte Marie de Ré vont s'ouvrir à l'irrigation, soyons vigilants pour que ce territoire puisse accueillir une agriculture vivrière biologique).

Le territoire agricole de notre île est à l'évidence très propice au développement d'une consommation alimentaire locale qui sera fondée sur la maîtrise des ses empreintes spatiales, sociales, et environnementales et sur des modes de productions écologiquement vertueux. ([PARCEL - Accueil](#))

Nous ferons circuler en temps utile ce manifeste sous forme pétitionnaire afin que chacun d'entre vous puisse s'exprimer et devenir acteur de ce sujet central.

Contacts

Joel.givelet@wanadoo.fr 06 24 64 49 78

leonard.fr@free.fr 06 07 25 92 28